



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Raymond Rochon, décédé le 28 octobre à l'âge de 74 ans;
- Monsieur Alain Simoneau, père de madame Martine Simoneau, commis à l'évaluation/taxation au Service de la trésorerie, survenu le 2 novembre dernier à l'âge de 65 ans;
- Madame Stella Gagné, décédée le 25 novembre à l'âge de 84 ans;
- Madame Francine Giguère, décédé le 26 novembre dernier à l'âge de 74 ans.

**RÉSOLUTION 2015-12-676**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, une question a été posée par un citoyen et porte sur le sujet suivant :

Monsieur Pierre Vézina

- Stationnement de nuit en période hivernale.

**RÉSOLUTION 2015-12-677  
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
RV-1441-042**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-042 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait au nombre de logements permis dans la zone R-3 407.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-042, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2015-12-678  
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-043**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-043 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux matériaux de revêtement extérieur permis.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-043, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2015-12-679  
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
RV-1441-044**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-044 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'emplacement des quais de chargement et de déchargement dans les zones industrielles.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-044, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2015-12-680  
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
RV-1441-045**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-045 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de dispositions particulières à la zone P-3 232.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-045, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2015-12-681  
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
RV-1441-046**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-046 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux centres de tri et de recyclage dans les zones industrielles I-3.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-046, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2015-12-682  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015, tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-683**  
**RÈGLEMENT RV-1441-040 – ADOPTION DU SECOND PROJET**

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-040 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 6 octobre 2015, suivant la résolution 2015-10-566;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 3 novembre 2015;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-040 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux marges d'une résidence unifamiliale isolée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-684**  
**RÈGLEMENT RV-1441-041 – ADOPTION DU SECOND PROJET**

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-041 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 6 octobre 2015, suivant la résolution 2015-10-567;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 3 novembre 2015;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-041 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones C-2 513-2, R-2 513-3 et P-2 513-4 à même la zone R-3 513-1 et par l'établissement de leurs dispositions particulières.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-685**  
**RÈGLEMENT RV-1441-047 – ADOPTION DU PREMIER PROJET**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-047 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée dans la zone C-3 319.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-686**  
**RÈGLEMENT RV-1447-011 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 novembre 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1447-011 modifiant l'article 91 du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-687**  
**RÈGLEMENT RV-1476-6 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 novembre 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1476-6 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-688**  
**RÈGLEMENT RV-1588 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 octobre 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1588 décrétant le retrait du caractère de rue du lot 5 644 133 longeant la 3<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-689**  
**RÈGLEMENT RV-1589 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 octobre 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1589 décrétant le retrait du caractère de rue du lot 5 789 616 longeant la rue Fortin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-690  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement tenue le 17 novembre 2015 sur le règlement suivant, à savoir :

- Règlement RV-1413-1 réduisant le montant de l'emprunt décrété par le Règlement RV-1413 prévoyant l'établissement d'une étude sur l'aménagement d'un site de neiges usées, l'acquisition d'un immeuble et décrétant un emprunt à ces fins.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2015-12-691  
RÈGLEMENT RV-1441-040**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-040 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux marges d'une résidence unifamiliale isolée.

**AVIS DE MOTION 2015-12-692  
RÈGLEMENT RV-1441-041**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-041 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones C-2 513-2, R-2 513-3 et P-2 513-4 à même la zone R-3 513-1 et par l'établissement de leurs dispositions particulières.

**AVIS DE MOTION 2015-12-693  
RÈGLEMENT RV-1441-043**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-043 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux matériaux de revêtement extérieur permis.

**AVIS DE MOTION 2015-12-694  
RÈGLEMENT RV-991-21-10**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-991-21-10 modifiant le Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

**AVIS DE MOTION 2015-12-695  
RÈGLEMENT RV-1522-1**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1522-1 modifiant le Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

**AVIS DE MOTION 2015-12-696  
RÈGLEMENT RV-1590**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1590 sur le service de collecte des matières résiduelles.

**AVIS DE MOTION 2015-12-697  
RÈGLEMENT RV-1591**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1591 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2016.

**AVIS DE MOTION 2015-12-698  
RÈGLEMENT RV-1592**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1592 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2016.

**RÉSOLUTION 2015-12-699  
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 22 octobre au 18 novembre 2015 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2015-12-700  
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 octobre au 15 novembre 2015 montrant un total des activités de 5 298 539,89 \$, détaillé comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	4 290 542,87	
Activités financières d'investissement	357 215,74	
Total des chèques fournisseurs		4 647 758,61
Salaires – Dépenses	1 004 912,87	
Salaires – Déductions	(354 131,59)	
Total des salaires nets		650 781,28
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 298 539,89

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-701  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 12 novembre 2015, révisée le 16 novembre 2015, montrant un total de 593 223,46 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-702  
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme maximale de 16 000 \$, remboursables sur une période de trois (3) ans pour l'acquisition de licences Exchange 2016, projet 10 903.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-703**  
**FONDS DE ROULEMENT – REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION**

ATTENDU un surplus anticipé pour l'année 2015;

ATTENDU que certaines dépenses ont été financées par le fonds de roulement plutôt que par le budget annuel d'opération;

ATTENDU les échéances d'emprunt au fonds de roulement 2016 à 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le paiement en 2015 des échéances d'emprunt au fonds de roulement 2016 à 2018 au montant de 726 500 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-704**  
**ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour certains de ces règlements des soldes non contractés du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt identifiés au tableau ci-après pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » du tableau ci-après;

2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » du tableau ci-après;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » du tableau ci-après. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés ci-après :

1 N° du règlement	2 Titre	3 Dépense prévue au règlement	4 Emprunt approuvé	5 Nouveau montant de la dépense (financements)							12 Solde résiduaire à annuler (4-6)	
				6 Total (6 à 10)	7 Nouveau montant de l'emprunt	8 Solde disponible règlement	9 Appropriation		10 Promoteurs	11 Paiement comptant		
							Fonds général	Subventions				
RV-1451	Pavage J-P-Ferland tr.I et II et É-Nelligan pte	62 000	62 000	33 904	24 300						9 604	37 700
RV-1461	Éc.p. Doris-Lussier tr.II	478 000	478 000	290 000	290 000							188 000
RV-1479	Amén. terrains synthétiques parcs JJR et Régional	6 380 000	6 380 000	4 668 166	3 380 000			1 288 166				3 000 000
RV-1504	Pavage Jean-Pierre-Ferland tr. III	24 700	24 700	12 675	9 200						3 475	15 500
RV-1509	Plans et devis réfection de rues	600 000	600 000	128 407	100 000			28 407				500 000
RV-1523	Travaux parc Jean-Jacques-Rousseau (chalet, parc de planche à roulette)	875 000	875 000	775 000	775 000							100 000
RV-1540	Travaux de réfection de rues pour 2013	7 463 000	5 929 000	6 071 245	2 030 000	1 534 000		2 507 245				3 899 000
RV-1541	Acq. fourgon Sprinter (incendie)	135 000	135 000	116 000	116 000							19 000
RV-1542	Stabilisation des berges partie de la rivière Cachée	72 327	37 000	72 327	25 000			20 994			26 333	12 000
		<b>16 090 027</b>	<b>14 520 700</b>	<b>12 167 724</b>	<b>6 749 500</b>	<b>1 534 000</b>		<b>20 994</b>	<b>3 823 818</b>	<b>0</b>	<b>39 412</b>	<b>7 771 200</b>

D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés au tableau ci-haut ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » du tableau ci-haut.

DE demander au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés au tableau ci-haut.

DE transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

### **RÉSOLUTION 2015-12-705 UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 2 560 519,95 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués au rapport de madame Lisette Dussault, trésorière adjointe, du 23 novembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-706  
FERMETURE DE PROJETS D'ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
D'INVESTISSEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la fermeture des projets dont le financement est complété apparaissant aux listes préparées par madame Lisette Dussault, trésorière adjointe, du 23 novembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-707  
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES PORTEUR  
2016 – CONTRAT 2015-1465-1 – RÈGLEMENT RV-1574**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion 10 roues porteur 2016, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
<b>GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC.</b> 155, rue Reverchon Pointe-Claire (Québec) H9P 1K1	275 513,44 \$
<b>MESURES CALIB-TECH INC.</b> 13 105, rue Jean-Grou Montréal (Québec) H1A 3N6	276 441,93 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, du 18 novembre 2015;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, en date du 17 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Globocam (Montréal) inc., au montant révisé de 275 490,45 \$ comprenant toutes les taxes, pour l'acquisition d'un camion 10 roues porteur neuf 2016 – Contrat 2015-1465-1 – Règlement RV-1574.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-708  
SOUMISSIONS – RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021 –  
CONTRAT 2015-1468**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la réalisation du plan stratégique 2018-2021 de la Ville, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<b>NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE</b>
<b>OCTANE STRATÉGIES</b> 417, rue Saint-Pierre, 5 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2Y 2M4
<b>SERVICES INTÉGRÉS LEMAY ET ASSOCIÉS INC.</b> 100, rue Peel, 4 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H3C 0L8
<b>BC2 GROUPE CONSEIL INC.</b> 85, rue Saint-Paul O. Bureau 300 Montréal (Québec) H2Y 3V4
<b>RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON &amp; CIE s.e.n.c.r.l.</b> Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 4L8
<b>KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.</b> 600, boul. de Maisonneuve Ouest Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0A3
<b>AVISEO CONSEIL INC.</b> 465, rue McGill, bureau 400 Montréal (Québec) H2Y 2H1

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération à deux (2) enveloppes conformément à l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes, les offres reçues ont été analysées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par l'assistante de la greffière, en formation, le 3 novembre 2015 ainsi que du rapport du comité de sélection du 12 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Raymond Chabot Grant Thornton & Cie, au montant de 81 632,25 \$ (toutes taxes incluses) ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour la réalisation du plan stratégique 2018-2021 de la Ville - Contrat 2015-1468.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 441.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-709  
SOUMISSIONS – MONTAGE GRAPHIQUE DE L'INFO BOISBRIAND –  
CONTRAT 2015-1472**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le montage graphique de l'Info Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
<b>PAR DESIGN</b> 600, boulevard Curé Boivin Boisbriand (Québec) J7G 2A7	35 895,20 \$
<b>CARBURE DESIGN</b> 74, 44 <sup>e</sup> avenue Saint-Eustache (Québec) J7P 3E5	48 539,58 \$
<b>V POUR DESIGN</b> 32, boulevard des Entreprises Boisbriand (Québec) J7G 2Y2	66 731,49 \$

ATTENDU la recommandation du directeur général de la Ville, du 24 novembre 2015;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, en date du 17 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Par Design, au montant de 35 895,20 \$ comprenant toutes les taxes, pour le montage graphique de l'Info Boisbriand pour la période de février 2016 à janvier 2018 – Contrat 2015-1472.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 192 01 418.

Adoptée

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser quitte la salle des délibérations pour quelques instants.

**RÉSOLUTION 2015-12-710  
 SOUMISSIONS – FOURNITURE DE SABLE DE SILICE CRISTALLINE  
 SOUS FORME QUARTZ POUR LE TRAITEMENT DE L'ACTIFLO À  
 L'USINE D'ÉPURATION- CONTRAT 2015-1473**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour le traitement de l'Actiflo à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
<b>Distribution Glass Jet inc.</b> 203-650, Graham-Bell Québec (Québec) G1N 4H5	9 237,09 \$
<b>Veolia Water Technologies Canada inc.</b> 4105, rue Sartelon Montréal (Québec) H4S 2B3	9 996,38 \$
<b>Univar Canada Ltée</b> 2200, Chemin St-François Dorval (Québec) H9P 1K2	14 237,67 \$ Non-recevable

ATTENDU la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, du 26 novembre 2015;

En conséquence, il est :  
 PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
 APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, en date du 24 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Distribution Glass Jet inc., au montant de 9 237,09 \$ comprenant toutes les taxes, pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour le traitement de l'Actiflo à l'usine d'épuration, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 – Contrat 2015-1473.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 414 10 635.

Adoptée

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser participe à nouveau aux délibérations du conseil.

**RÉSOLUTION 2015-12-711**  
**SOUMISSIONS – COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES**  
**BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2015-1474**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la collecte, le transport et la disposition des boues de l'usine d'épuration, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
<b>Vision Enviro Progressive</b> 4141, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1M7	377 196,18 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, du 26 novembre 2015;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, en date du 24 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Vision Enviro Progressive inc., au montant de 377 196,18 \$ comprenant toutes les taxes, pour la collecte, le transport et la disposition des boues de l'usine d'épuration, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 – Contrat 2015-1474.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 414 10 417.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-712**  
**SOUMISSIONS – ANALYSE D'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET**  
**DES BOUES – CONTRAT 2015-1475**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'analyse d'eau potable, des eaux usées et des boues, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
<b>Groupe Environex</b> 4495, boulevard Wilfrid-Hamel – Bureau 150 Québec (Québec) G1P 2J7	33 120,18 \$
<b>Laboratoire Bio-Services</b> 180, boulevard Norbert-Morin (Route 117 Nord) Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5	33 246,17 \$
<b>Maxxam Analytique Inc.</b> 889, montée de Liesse Montréal (Québec) H4T 1P5	35 580,16 \$



ATTENDU la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, du 26 novembre 2015;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, en date du 24 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Groupe Environex au montant de 32 977,13 \$ comprenant toutes les taxes, pour l'analyse de l'eau potable, des eaux usées et des boues, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 – Contrat 2015-1475.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 414 10 418, 02 412 10 418 et 02 414 10 445.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-713  
SOUSSIONS – MANDAT D'AUDITEUR EXTERNE POUR LES  
EXERCICES FINANCIERS 2015, 2016 ET 2017, POUR LES ÉTATS  
FINANCIERS ET LE COÛT NET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE –  
CONTRAT 2015-1478**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le mandat d'auditeur externe pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017, pour l'établissement des états financiers et du coût net de la collecte sélective, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
<b>Amyot Gélinas</b> 905, boulevard Michèle-Bolec, Bureau 100 Blainville (Québec) J7C 5J6
<b>Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.</b> 2540, boulevard Daniel-Johnson Bureau 210 Laval (Québec) H7T 2S3
<b>Goudreau Poirier inc.</b> 2570, boulevard Daniel-Johnson, 2 <sup>e</sup> étage Laval (Québec) H7T 2R3
<b>Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.</b> Les Tours Triomphe 300-2500, boulevard Daniel-Johnson Laval (Québec) H7T 2P6

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération à deux (2) enveloppes conformément à l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes, les offres reçues ont été analysées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la directrice du Service juridique, le 24 novembre 2015 ainsi que du rapport du comité de sélection du 30 novembre 2015.

D'accepter l'offre de Goudreau Poirier inc., au montant de 64 500,99 \$ (toutes taxes incluses), étant le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour le mandat d'auditeur externe pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017, pour établir les états financiers et le coût net de la collecte sélective - Contrat 2015-1478.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 130 00 413.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-714**  
**SOUSSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE DE LA MAISON DU**  
**CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE**  
**– CONTRAT 2015-1467 – DÉSISTEMENT DU PLUS BAS**  
**SOUSSIONNAIRE CONFORME**

ATTENDU l'octroi du contrat pour les travaux de conciergerie de la Maison du citoyen et Place de la culture et du Centre communautaire à la compagnie 9251-8679 Québec inc. faisant affaires sous le nom de Service Net Plus, à la séance ordinaire du 3 novembre 2015, résolution 2015-11-635 – Contrat 2015-1467;

ATTENDU que la compagnie 9251-8679 Québec inc. faisant affaires sous le nom de Service Net Plus a signifié à la Ville son refus d'exécuter le contrat;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du désistement de la compagnie 9251-8679 Québec inc. / Service Net Plus.

DE confisquer la garantie de soumission au montant de 1 000 \$, le tout conformément aux dispositions de l'article 25 du cahier des charges générales.

D'octroyer le contrat à Entretien Nettoibec enr. étant le deuxième plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 40 241,16 \$ comprenant toutes les taxes, pour les travaux de conciergerie de la Maison du citoyen et Place de la culture et du Centre communautaire, pour la période du 9 décembre 2015 au 19 novembre 2016 - Contrat 2015-1467.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-715  
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière des déclarations des membres du conseil municipal pour l'année 2015, en application de l'article 9 du Règlement RV-1555 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-716  
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE désigner, le conseiller Daniel Kaeser, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, comme maire suppléant pour la période du 2 décembre 2015 jusqu'à la séance ordinaire du 5 avril 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-717  
DÉTERMINATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR  
L'ANNÉE 2016**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016, soit :

Date	Heure
19 janvier 2016	19 h 30
2 février 2016	19 h 30
1 <sup>er</sup> mars 2016	19 h 30
5 avril 2016	19 h 30
3 mai 2016	19 h 30
7 juin 2016	19 h 30
5 juillet 2016	19 h 30
16 août 2016	19 h 30
13 septembre 2016	19 h 30
4 octobre 2016	19 h 30
1 <sup>er</sup> novembre 2016	19 h 30
6 décembre 2016	19 h 30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-718  
CONVENTION DE FIDUCIE – COMITÉ DE RETRAITE**

ATTENDU la modification dans la composition du comité de retraite;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet de convention de fiducie signé par les membres du comité de retraite du 29 octobre 2015 et soumise au conseil.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite convention de fiducie entre la Ville de Boisbriand et les membres du Comité de retraite..

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-719  
RECONDUCTION DU CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN DES LOGICIELS D'APPLICATION DE PG SOLUTIONS INC. – SIGNATURE DU CONTRAT**

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications municipales avec PG Solutions inc.;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, un tel contrat peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de PG Solutions inc. au montant de 130 094,21 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, pour le soutien et l'entretien de l'ensemble des produits de la gamme Accès Cité Territoire comprenant les ajouts en cours de contrats et les logiciels suivants :

- Permis
- Urbanisme
- Qualité des services
- Dossier central contribuable
- Gestion de la carte
- Places d'affaires
- Mobilité
- Aqueduc et bornes d'incendie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-720  
RECONDUCTION DU CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN DES  
LOGICIELS D'ACCEO SOLUTIONS INC. – SIGNATURE DU CONTRAT**

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications municipales avec Acceo Solutions inc.;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, un tel contrat peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter l'offre d' Acceo Solutions inc. au montant de 76 855,69 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, pour le soutien et l'entretien des logiciels suivants :

- Cour municipale- Unicité;
- Gestion ressources financières;
- Gestion des revenus.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-721  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –  
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-  
PART**

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville prévoyant des revenus et dépenses de 23 616 286 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 5 641 202 \$, imputable au code budgétaire 02 210 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-722  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DES LAURENTIDES  
(CITL) – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET VERSEMENT DE LA  
QUOTE-PART**

ATTENDU que le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) a dressé un budget pour le transport régulier pour l'exercice financier 2016;

ATTENDU que le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) a dressé un budget pour le transport adapté pour l'exercice financier 2016;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) pour le transport régulier prévoyant des revenus et dépenses de 49 109 140 \$.

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) pour le service de transport adapté prévoyant des revenus et dépenses de 4 577 980 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 1 585,374 \$.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-723  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT –  
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-  
PART**

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert prévoyant des revenus et dépenses de 2 376 830 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 186 075 \$ plus taxes applicables.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 792 01 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-724  
PROJET D'IMPLANTATION DE RÉACTEURS ULTRAVIOLETS À LA  
STATION DE PURIFICATION DE L'EAU POTABLE DE SAINTE-  
THÉRÈSE**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2015-06-323 à la séance du conseil du 2 juin 2015 autorisant la Ville de Sainte-Thérèse à préparer les documents d'appel d'offres pour les services professionnels de plans, devis et surveillance dans le cadre du projet d'implantation de réacteurs ultraviolets à la station de purification;

ATTENDU que suite à l'appel d'offres, la Ville de Sainte-Thérèse a octroyé le 8 septembre 2015, le contrat à EclipsO design-construction inc.;

ATTENDU que l'achat des réacteurs ultraviolets constitue l'élément principal du projet, soit plus de 60 % du montant des travaux;

ATTENDU que suite à une rencontre entre la Ville de Sainte-Thérèse et EclipsO design-construction inc., il a été conclu que l'approche de la présélection technologique a des avantages par rapport à un appel d'offres conventionnel;

ATTENDU qu' EclipsO design-construction inc. a transmis, le 5 novembre 2015, à la Ville de Sainte-Thérèse une demande d'honoraires supplémentaires au montant de 19 794 \$ (taxes non incluses) pour réaliser un devis de présélection technologique des réacteurs ultraviolets à la station de purification de Sainte-Thérèse ainsi que l'assistance durant l'appel d'offres, l'analyse des propositions et les recommandations;

ATTENDU que la part de la Ville de Boisbriand est déterminée à partir de l'entente sur la consommation en eau potable, soit 28,25 %, établi en 2005 lors de l'agrandissement de l'usine de Sainte-Thérèse;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE payer la part de la Ville aux honoraires supplémentaires d'EclipsO design-construction inc., au montant de 6 429,18 \$, toutes taxes comprises, pour la réalisation du devis de présélection technologique des réacteurs ultraviolets à la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse ainsi que l'assistance durant l'appel d'offres, l'analyse des propositions et les recommandations.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-725  
PRÉSENCE D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT ET CONSTRUCTION DE  
BÂTIMENTS SUR LES LOTS 2 106 747, 2 106 760 ET 2 106 766 –  
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE RISQUES**

ATTENDU que le promoteur Construction GAB entend réaliser un projet de développement résidentiel sur les lots 2 106 747, 2 106 760 et 2 106 766 du cadastre du Québec (Projet 331, chemin de la Grande-Côte);

ATTENDU la présence sur ces lots d'une conduite d'égout sanitaire municipale importante, laquelle est à une profondeur d'environ 10 mètres;

ATTENDU l'intérêt de la Ville et du promoteur Construction GAB de la réalisation d'une étude d'analyse de risques;

ATTENDU l'accord du promoteur Construction GAB de partager les coûts de l'étude;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE mandater la firme EFEL Experts-conseils pour la réalisation d'une étude d'analyse de risques au montant total de 23 569,88 \$ (taxes incluses) selon l'offre de service du 11 novembre 2015.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente avec le promoteur Construction GAB pour déterminer les modalités d'exécution de l'étude et la répartition de 50 % des coûts payables par la Ville et 50 % par le promoteur, soit 11 784,94 \$ (taxes incluses) chacun.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 319 00 411.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2015-12-726**

**AUTORISATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D’UN NOUVEAU BÂTIMENT SUR LE LOT 5 755 449 – BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’autoriser Grenier Expert Conseil à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l’autorisation pour la réalisation des travaux de construction d’un nouveau bâtiment sur le lot 5 755 449 du boulevard de la Grande-Allée.

DE demander au propriétaire, Active Canada inc. de s’engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l’autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-727**

**ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA (MUNICIPALITÉ AMI DES AÎNÉS) – MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET SON PLAN D’ACTION**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a obtenu en 2012 la reconnaissance de Municipalité amie des aînés (MADA) pour la durée de son plan d’action 2011-2012;

ATTENDU que le ministère de la Famille offre un programme de soutien à la démarche de mise à jour de la reconnaissance de Municipalité amie des aînés (MADA), incluant la révision de la Politique de la famille et des aînés et du plan d’action;

ATTENDU que le programme de soutien prévoit une subvention pouvant aller jusqu’à 9 000 \$ (50 % des coûts) pour la réalisation de travaux sur une durée de 24 mois;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand désire maintenir sa reconnaissance MADA;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE présenter dans les délais prescrits une demande de soutien à la démarche de mise à jour de la reconnaissance de Municipalité amie des aînés (MADA) au ministère de la Famille.

DE désigner la conseillère madame Christine Beaudette, responsable du dossier « Famille et aînés » pour la Ville de Boisbriand.

D'autoriser madame Ève Bélanger, chef de division culture et communautaire, à présenter auprès du ministère de la Famille et Secrétariat aux aînés une demande de soutien à la mise à jour de la reconnaissance MADA, à assurer le suivi de la demande d'aide financière, à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand la convention d'aide financière et à présenter la reddition de comptes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-728  
AUTORISATION – TOURS DE CALÈCHE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le Centre de la petite enfance « Aux Petites Bulles » à tenir une activité de tours de calèches, le 7 décembre 2015 de 9 h 30 à 12 h sur le territoire de la Ville et plus particulièrement sur le chemin de la Grande-Côte, les rues Principale, Lapointe et Fortin.

DE transmettre la présente résolution à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-729  
APPUI À L'ASSOCIATION DES GROUPES DE RESSOURCES  
TECHNIQUES DU QUÉBEC (AGRTQ) – RÉINVESTISSEMENT DANS  
L'HABITATION COMMUNAUTAIRE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'appuyer l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) dans sa démarche pour faire en sorte que des budgets soient réinvestis dans le secteur de l'habitation communautaire par le biais du programme Accès-Logis Québec.

DE transmettre la résolution à l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-730  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 250 \$ au Centre d'entraide Thérèse-De Blainville pour soutenir la campagne du Panier d'épicerie populaire pour l'année 2015.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

B) 450 \$ à l'Office municipal d'habitation de Boisbriand pour leur fête de Noël 2015.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

C) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 420 50 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-731  
SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le versement des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2015, à divers organismes de la Ville, selon la liste préparée par madame Karine Hamel, responsable des relations avec les citoyens, datée du 23 novembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-732  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'octobre 2015 montrant un total mensuel 1 827 505 \$ et un cumulatif de 34 555 673 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-733**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE – CLINIQUE  
MÉDICALE FOCUS SANTÉ – 3040, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE –  
ZONE C-2 430**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2587 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale et une enseigne sur poteau communautaire pour la Clinique médicale Focus Santé, située au 3040, chemin de la Rivière Cachée dans la zone C-2 430 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparés par Enseignes Barbo et datés du 7 octobre 2015;
- plan et simulation visuelle du panneau sur l'enseigne communautaire sur poteau, préparés par Enseignes Barbo et datés du 7 octobre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-734**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – GROUPE BUGATTI – 1963, BOULEVARD  
LIONEL-BERTRAND – ZONE I-1 501**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2590 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne pour Groupe Bugatti, situé au 1963, boulevard Lionel-Bertrand dans la zone I-1 501 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparés par Enseignes Barbo et datés du 29 septembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-735**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –**  
**ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR SOCLE – CENTRE D'EXCELLENCE**  
**SPORTS ROUSSEAU – 3600, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –**  
**ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2604 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur industriel du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne communautaire sur socle pour le Centre d'excellence Sports Rousseau, situé au 3600, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone I-1 404 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan et simulation visuelle de l'enseigne, préparés par Enseignes Métropolitain et révisés en date du 29 octobre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-736**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –**  
**ENSEIGNES MURALES – GROUPE PROVAL ÉVALUATEURS AGRÉÉS**  
**– 130, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – SUITE 101 – ZONE C-3 105-1**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2586 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne principale sur mur avant et une enseigne sur mur latéral droit pour le Groupe Proval évaluateurs agréés, situé au 130, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-3 105-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- projet d'affichage, simulation et détails, préparés par DgraphX et révisés en date du 17 novembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-737**

**REFUS D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – CLINIQUE DENTAIRE ALLARD DION – 20845,  
CHEMIN DE LA CÔTE NORD, SUITE 301 – ZONE I-3 482**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2589 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour la Clinique Dentaire Allard Dion, située au 20845, chemin de la Côte Nord, suite 301, dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-738**

**REFUS D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – CLINIQUE PODIATRIQUE PIEDMED – 20845,  
CHEMIN DE LA CÔTE NORD, SUITE 303 – ZONE I-3 482**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2588 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour la Clinique Podiatrique PiedMed, située au 20845, chemin de la Côte Nord, suite 303, dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-739**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION  
D'ENSEIGNE AU MUR – STRUCTUBE – FAUBOURG BOISBRIAND –  
3444, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le no R-15-CU-2591 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur commercial du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de rénovation pour une enseigne murale pour le commerce Structube, situé au 3444, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- photo et simulation visuelle de la façade;
- élévation de la façade avant et de l'enseigne avant, préparée par IDX design + com, en date du 13 avril 2007.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-740**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION POUR**  
**AGRANDISSEMENT EN COUR ARRIÈRE – 123, RUE JEAN-PIERRE-**  
**FERLAND – ZONE R-1 209-2**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
 APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 novembre 2015 portant le numéro R-15-CU-2603 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de rénovation pour l'agrandissement en cour arrière de la résidence située au 123, rue Jean-Pierre-Ferland, sur les lots 3 894 231 et 3 899 567, dans la zone R-1 209-2 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plans d'architecture préparés par le Centre d'expertise en bâtiment résidentiel du Québec et datés du 14 octobre 2015;
- certificat de localisation, préparé par Jean-François Proulx, Arpenteur-géomètre, daté du 18 juin 2008;
- photographie de l'agrandissement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-741**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
 APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Anthony Brissette	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 6 décembre 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP).
Gabriel Jean	
Simon Juteau	
Nicolas Lebeault	
Mathieu Sauvé	

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-742  
LETTRE D'ENTENTE SCFP NUMÉRO 22 - SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer la lettre d'entente SCFP numéro 22 ayant trait à l'horaire de travail au poste de commis au Service des loisirs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-12-743  
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-18 – LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 5 - SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer la lettre d'entente numéro 5 ayant trait à la mesure disciplinaire 2015-SPQ-18.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Mitaines de la Guignolée pour rappeler de participer – Presque 28 000 \$ d'amasser à ce jour – remercie les gens pour leur générosité – la cueillette de denrées se poursuit jusqu'au 15 décembre 2015 à la Paroisse et dans les différents bâtiments de la Ville;
- Invite les citoyens à assister à la séance extraordinaire du 7 décembre prochain pour l'adoption du budget;
- Vœux de joyeuses fêtes.

**COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

**Madame Lyne Levert, District**

- Remercie l'assistance;
- Invite les citoyens à participer au Brunch du partage le dimanche 6 décembre prochain;
- La revue municipale Info Boisbriand propose des activités pour le temps des Fêtes;
- Vœux de joyeuses fêtes.

Monsieur le conseiller Érick Rémy quitte la salle des délibérations.



**Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Invite les citoyens à consulter la revue Info Boisbriand et rappelle la période d'inscription aux activités de la Ville jusqu'au 4 janvier 2016;
- Invite les citoyens à profiter des installations de la Ville pendant la période des Fêtes;
- Invite les citoyens à participer aux événements à venir organisés par les organismes L'Oasis de Boisbriand et Les Pionniers de Boisbriand;
- Vœux de Joyeux Noël – Soyez prudents.

**Madame Lori Doucet, District Dion**

- Remercie les gens présents d'être restés jusqu'à la fin de la séance;
- Invite les citoyens à profiter du Brunch du partage le 6 décembre prochain – Vente de billets pour des prix et vente de gâteaux aux fruits au profit de l'organisme;
- Vœux de Joyeux Noël.

Monsieur le conseiller Érick Rémy reprend son siège pendant l'intervention de madame la conseillère Christine Beaudette.

**Madame Christine Beaudette, District Fillion**

- Invite les citoyens à participer au Brunch du partage;
- Remercie ses collègues qui ont participé aux cadeaux pour l'activité de Noël pour les familles défavorisées organisée par les organismes communautaires de la municipalité;
- Projet domiciliaire près de l'église – partage le témoignage d'une citoyenne;
- Vœux de Joyeuses fêtes et de santé.

**Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois**

- Remercie les citoyens qui sont restés jusqu'à la fin de la séance;
- Vœux de Joyeux Noël – Soyez prudents si vous prenez le volant.

**Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Environnement – agréablement surpris des résultats de la collecte des matières compostables depuis trois mois;
- Fréquence des collectes à venir – Consulter la revue Info Boisbriand;
- Souhaits pour la saison des fêtes;
- Remercie Madame Cordato pour l'opportunité donnée à deux (2) conseillers de participer à l'étude d'un point particulier du budget.

**Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Souhaite de très Joyeuses Fêtes à tous.

**Monsieur Érick Rémy, District DuGué**

- Présente le livre intitulé « MRC de Thérèse-De Blainville, Inventaire du patrimoine bâti », disponible à la bibliothèque;
- Guignolée – Remercie les citoyens qui ont donné;
- Remercie les bénévoles de Sodarrid pour leur initiative de vente de biscuits au bénéfice de l'organisme;
- Souhais pour la saison – Joyeuses fêtes;
- Invite tous les citoyens à participer à la communauté qui a besoin de l'implication de tous et parfois de compromis pour aller vers l'avant.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**RÉSOLUTION 2015-12-744  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance 21 h 40.  
Adoptée